



International Civil Aviation Organization
Organisation de l'aviation civile internationale
Organización de Aviación Civil Internacional
Международная организация гражданской авиации
منظمة الطيران المدني الدولي
国际民用航空组织

999 University Street, Montréal, Québec, Canada H3C 5H7
Tel.: +1 514-954-8219 – Fax: +1 514-954-6077
icaohq@icao.int – www.icao.int



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat
7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: + 41 (0) 22 730 81 11 – Fax: 41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water
Temps • Climat • Eau

Réf. : ICAO AN 10/18.3-13/53
WMO WDS/AN/VA

le 31 mai 2013

Objet : Détection des cendres volcaniques dans l'atmosphère

Suite à donner : Appuyer les activités destinées à améliorer la disponibilité de données satellitaires, de données sol et de données de bord pour la détection des cendres volcaniques et l'accès à ces données

Madame, Monsieur,

1. Nous avons l'honneur de vous informer que l'Équipe spéciale internationale sur les cendres volcaniques (IVATF), qui a été créée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en collaboration étroite avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), a achevé ses travaux sur la réponse aux perturbations causées à l'aviation civile par l'éruption du volcan Eyjafjallajökull en Islande en avril 2010.
2. L'un des sujets les plus importants examinés par l'IVATF a été la planification des vols de manière à éviter les cendres volcaniques dans l'atmosphère qui posent un danger significatif pour la sécurité et l'efficacité des vols. Au cours d'une éruption volcanique, les vols seront planifiés sur la base de prévisions de la position et de l'étendue des nuages de cendres volcaniques, préparées selon des normes convenues à l'échelle internationale.
3. Afin de veiller à ce que les données sur la position et l'étendue des nuages de cendres volcaniques soient communiquées aux États qui maintiennent des centres d'avis de cendres volcaniques et/ou des centres de veille météorologique dans le cadre de la Veille OACI des volcans le long des voies aériennes internationales, nous vous saurions gré d'encourager et d'appuyer les activités nécessaires dans votre État pour améliorer la disponibilité des données de détection des cendres volcaniques – données satellitaires, données sol et données de bord – ainsi que l'accès à ces données, en tenant compte de la nécessité dans certains cas de mettre en place un accord bilatéral, comme il est expliqué dans la pièce jointe.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre haute considération.

Raymond Benjamin
Secrétaire général
OACI

Michel Jarraud
Secrétaire général
OMM

Pièce jointe :

Informations sur la détection des cendres volcaniques dans l'atmosphère

**INFORMATIONS SUR LA DÉTECTION DES CENDRES VOLCANIQUES
DANS L'ATMOSPHÈRE**

1. L'un des aspects les plus importants qu'a examiné l'Équipe spéciale internationale sur les cendres volcaniques (IVATF) a été la planification des vols de manière à éviter les cendres volcaniques dans l'atmosphère qui posent un risque significatif pour la sécurité et l'efficacité des vols. Au cours d'une éruption volcanique, les vols sont planifiés sur la base de prévisions de la position et de l'étendue des nuages de cendres volcaniques, préparées selon des normes convenues à l'échelle internationale. Ces prévisions sont diffusées par les centres d'avis de cendres volcaniques (VAAC) et/ou les bureaux de veille météorologique (MWO) dans le cadre de la Veille des volcans le long des voies aériennes internationales (IAVW). L'amélioration, pour les VAAC et les MWO, de la disponibilité des données d'observation de cendres volcaniques et de l'accès à ces données, y compris les paramètres de la source de l'éruption, s'agissant des données provenant de systèmes satellitaires, sol et embarqués de détection, permettra une meilleure connaissance de la présence de cendres volcaniques dans l'atmosphère. Il en résultera une augmentation de la capacité d'observation et de la précision des prévisions, qui à son tour induira non seulement des avantages économiques pour l'aviation civile grâce à des profils de vol plus efficaces, mais également des avantages en matière de sécurité grâce à une meilleure conscience commune de la situation et une plus grande confiance de l'utilisateur.

2. La détection des cendres volcaniques dans l'atmosphère est actuellement possible grâce à des techniques satellitaires de télédétection et à des systèmes sol et embarqués de détection. Toutefois, l'éruption de l'Eyjafjallajökull et d'autres éruptions analogues avant elle et depuis, ont démontré que les données d'observation de ces systèmes dont disposent les VAAC et les MWO ont souvent été insuffisantes pour permettre à ces prestataires de services météorologiques d'émettre des prévisions avec un haut niveau de confiance chez les utilisateurs. La publication de prévisions non corroborées par les observations peut avoir entraîné des annulations ou des détournements de vols réguliers qui, autrement, auraient pu être effectués en toute sécurité si l'on avait disposé de meilleures informations.

3. Occasionnellement, des réseaux d'observation utilisés pour la détection des cendres volcaniques dans l'atmosphère sont maintenus par un État uniquement à des fins non opérationnelles, axées sur la recherche, plutôt qu'à des fins d'aide à la décision opérationnelle 24 heures sur 24 et sept jours par semaine. Néanmoins, la collaboration entre les communautés non opérationnelles et les communautés opérationnelles peut souvent se révéler mutuellement bénéfique. Dans le cas où des ressources orientées vers la recherche sont mises à disposition pour aider la réponse opérationnelle, un accord bilatéral entre les parties concernées pourra être nécessaire, afin que soient clairement spécifiées les exigences en termes de niveau des services ainsi que toutes les dépenses connexes.